

Déclaration de Politique Sociale 2019 – 2024



Le CPAS de Silly

« La force de la communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres »

(extrait du préambule de la Constitution fédérale de la Confédération suisse du 18 avril 1999)



Introduction

Les décrets wallons du 19/07/2018 intègrent dans la Loi organique des CPAS le programme stratégique transversal et le renforcement des synergies.

La DPS se veut être un document d'orientation pour la mandature 2019-2024.

Celle-ci a pour finalité de rassembler les intentions politiques (ainsi qu'un volet budgétaire) que le conseil de l'action sociale entend poursuivre et développer sur la durée de la législature.

Cette DPS est le point de départ de la construction du programme stratégique transversal qui est « l'outil de gouvernance pluriannuel qui reprend la stratégie développée par le conseil de l'action sociale pour atteindre les objectifs qu'il s'est fixés. Cette stratégie se traduit par le choix d'objectifs opérationnels, de projets et d'actions, définis notamment au regard des moyens humains et financiers à disposition. »

Les critères d'excellence définis par le réseau Cittaslow dont Silly assure actuellement la présidence sont une première ligne de conduite pour orienter les actions locales.

Ceux-ci étant :

- les politiques énergétiques et environnementales
- les politiques d'infrastructures
- les politiques pour la qualité de vie
- les politiques agricoles, touristiques et artisanales
- la politique d'accueil, de sensibilisation et de formation
- la cohésion sociale
- le partenariat

Cette DPS est en lien étroit avec la déclaration de politique communale. En effet, la vision globale de l'action sociale publique locale est une réalité à Silly qui vise à s'intensifier.

Cette cohérence s'illustre notamment par le PCS dont la présidence est partagée entre le Président de CPAS et le Bourgmestre. L'action du CPAS s'inscrit parfaitement dans cette politique volontariste de cohésion sociale, « l'ensemble des processus, individuels et collectifs, qui contribuent à assurer à chacun l'égalité des chances et des conditions, l'équité et l'accès aux droits fondamentaux et au bien-être économique, social et culturel, et qui visent à construire ensemble une société solidaire et coresponsable pour le bien-être de tous. »

6 AXES MAJEURS

- 1. Le CPAS et la poursuite des services aux citoyens**
- 2. La transition écologique et environnementale**
- 3. Un programme ambitieux de cohésion sociale**
- 4. Une participation transversale accrue**
- 5. Une administration moderne et bien gérée, un CPAS entreprenant, transparent et sécurisé**
- 6. Le bien-être sous toutes ses formes**

1. Le CPAS et la poursuite des services aux citoyens

Le CPAS de Silly a pu mettre en place, lors de la précédente mandature, un PST et un système de contrôle interne.

Cette première expérience, certes perfectible, a permis l'analyse des services existants et l'adaptation de ceux-ci aux besoins et demandes des bénéficiaires silliens.

La lecture des rapports d'activité des années antérieures donne un aperçu de l'évolution des demandes et des services.

Acteur social majeur, le CPAS continuera à mettre tous les moyens humains et financiers possibles pour répondre, de la meilleure manière qui soit et en toute confidentialité, aux besoins et demandes qui font son « cœur de métier » depuis ces 6 dernières années, et ce au profit de tous les publics :

- ✓ Action sociale de première ligne
- ✓ Aide à domicile pour les personnes en perte d'autonomie (aide familiale, aide-ménagère, repas à domicile, mobilité Silly service, centrale de repassage, etc.)
- ✓ Aide aux seniors
- ✓ Médiation de dettes
- ✓ Insertion socioprofessionnelle
- ✓ Aide juridique
- ✓ Initiative locale d'accueil
- ✓ Logements publics, logements de transit

Nous les développerons en visant les objectifs suivants :

Nos objectifs :

- Améliorer l'accueil des bénéficiaires ;
- Améliorer l'accessibilité des services du CPAS ;
- Permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite ;
- Poursuivre le développement des services ;
- Élargir les moyens d'accès et de communication aux services sociaux ;
- Poursuivre la spécialisation des services ;
- Elargir les collaborations entre les différents services de manière à toucher un plus grand nombre ;
- Poursuivre le travail de communication autour des initiatives du CPAS visant à décroquer l'action sociale locale.

2. La transition écologique et environnementale

✓ La Transition écologique et environnementale

Le CPAS doit investir pour la Transition écologique et la propreté en impulsant un mouvement dans le cadre de ses activités et auprès des bénéficiaires.

L'écologie et la transition doit être une préoccupation accessible pour tous.

Nos objectifs :

- Poursuivre la modernisation des installations énergétiques des bâtiments du CPAS ;
- Faciliter la transition vers une consommation énergétique plus durable (réduction des émissions de CO2, réduction de la consommation papier du CPAS, favoriser le LED) ;
- Réaliser des campagnes et des opérations de sensibilisation grand public pour les économies d'énergie ;
- Concilier tous les modes de transport ;
- Favoriser l'installation de panneaux photovoltaïques pour le parc immobilier du CPAS ;
- Sensibiliser au télétravail ;
- Encourager les circuits courts et le commerce de proximité ;
- Investir dans des véhicules moins polluants pour les missions de proximité ;
- Intervenir dans le cout des abonnements scolaires aux transports en commun.

✓ Le développement durable

Le CPAS de Silly gère la politique de logement public : il y a lieu de penser à de nouveaux projets afin de proposer des typologies de logements novatrices en accord avec le développement sociologique et le développement durable.

Nos objectifs :

- Construire des projets immobiliers en accord avec les besoins actuels ;
- Accompagner le promoteur de la Zacc Wastinelle pour en faire un lieu intergénérationnel, d'inspiration éco-quartier où la mobilité douce sera privilégiée ;
- Diminuer les impressions, les toutes boites en mettant l'accent sur d'autres formes de communications moins polluantes.

3. Un programme ambitieux de cohésion sociale

La cohésion sociale, c'est permettre à chacun de trouver sa place dans la Commune, et plus largement dans notre société. Ne laisser personne au bord du chemin doit être un objectif de chaque jour.

La concertation Commune-Cpas sera amplifiée pour mener à bien des projets sociaux communs. Avec près de 25% de personnes de plus de 60 ans, une attention toute particulière leur sera réservée.

Le plan VADA (Villages, Amis Des Aînés) définira de manière transversale les projets à soutenir.

Avec l'associatif local, très présent sur le territoire, nous développerons des synergies à destination de ce public.

L'élaboration d'un nouveau plan de cohésion sociale doit garantir à chacun de vivre harmonieusement sur notre territoire.

Durant toute l'année, des actions intergénérationnelles, telles qu' « Eté Solidaire » seront organisées pour consolider le lien entre toutes les couches de la population.

Nos Objectifs :

- Organisation d'ateliers de resocialisation ;
- Achats groupés d'énergie ;
- Atelier collectif d'économie d'eau ;
- Mise en place d'un dispositif de techniques et/ou d'activités de soutien psychologique (groupe de parole, Alzheimer café, esthétique sociale, etc.) ;
- Création de capsules vidéo visant à promouvoir l'alimentation saine ;
- Création d'une « donnerie » alimentaire (ou un frigo partagé) ;
- Présentation ciblée du CPAS en fonction des publics spécifiques ;
- Création d'un conseil consultatif des enfants ;
- Création d'un EPN ;
- Réparation/ remise à neuf de vélos ;
- Location de scooters/ vélos électriques ;
- Formation au permis théorique ;
- Formation au permis pratique.

4. Une participation transversale accrue

L'implication des citoyens dans l'élaboration des projets, dans la dynamique sociale, associative sera amplifiée.

Chaque structure veillera à défendre ses projets, à proposer des activités de sensibilisation mais aussi des investissements utiles.

Chacun doit porter la vie de son quartier, de son village, de son environnement.

- **Le CCA, Conseil Consultatif des Aînés**, sera reconduit et orienté vers les synergies avec d'autres structures comme le CPAS, le Convivium Slowfood, l'ensemble des Echevinats, le syndicat d'initiative.
- Les **Asbl communales** telles que **le Centre culturel, le Syndicat d'initiative, le Cittaslow Belgium, le Convivium Slowfood, Sillysports** veilleront à travailler en synergie et en lien avec les **concertations mises en place par la Commune et le CPAS.**

La transversalité aura tout son sens.

Le décret wallon de juillet 2018 intègre les synergies dans la Loi Organique des CPAS et dans le CDLD pour les Communes.

Ce texte fonde les nouveaux modes de collaborations en vue du développement d'une action coordonnée au niveau des opérateurs de la vie locale.

Les économies d'échelles, la suppression des doublons et une utilisation efficiente des moyens financiers et humains sont au centre des préoccupations.

5. Une administration moderne et bien gérée, un CPAS entreprenant, transparent et sécurisé

Les Finances

Notre administration doit répondre aux besoins de ses citoyens. La recherche permanente de l'efficacité et de tous moyens extérieurs et subsides sera l'élément moteur indispensable pour développer de nouveaux projets.

Il sera impossible de le faire exclusivement sur fonds propres.

Un monitoring permanent des finances du CPAS doit nous permettre de garder la trajectoire budgétaire et d'avoir les moyens disponibles.

L'information et la transparence

L'échelon communal, et par extension le CPAS, est naturellement le pouvoir le plus proche du citoyen et un lieu privilégié pour faire vivre les valeurs de civisme, d'engagement, de participation et de responsabilité.

Consulter et informer la population sont une bonne manière d'inciter chacun à la démocratie participative : le renforcement de celle-ci nous semble indispensable.

Nos objectifs :

- Equilibrer les finances, revoir les recettes et maîtriser les dépenses ;
- Recourir aux subventions de manière systématique ;
- Créer un nouveau bureau d'accueil à la population pour une meilleure coordination des services et une sécurisation du personnel ;
- Augmenter le nombre de documents téléchargeables sur le site cpas-silly.be ;
- Dynamiser et moderniser le site cpas-silly.be ;
- Assurer la publicité constante des mandats publics ;
- Publier la liste des associations bénéficiant d'un soutien du CPAS, en toute discrétion et confidentialité.

6. Le bien-être sous toutes ses formes

La recherche du bien-être sous toutes ses formes guidera notre action, à tout moment.

Chacune de nos actions sera pensée en termes d'amélioration du cadre de vie social, culturel, associatif et aura pour finalité la meilleure intégration dans le tissu sillien, dans la vie professionnelle.

Objectif peut-être utopique mais que nous voulons atteindre sera que personne ne puisse encore dire que son logement est trop cher, que « manger Slow Food » n'est pas accessible, que les spectacles culturels c'est pour les autres, que les factures d'électricité sont impayables, que les excursions scolaires et camps de jeunesse, c'est hors budget.

Nous voulons contribuer à ce bien-être sous toutes ses formes en :

- Rendant accessibles et mieux connus, nos ateliers de cuisine solidaire et en développant notre concept « Silly-popote »
- En rendant accessibles les bâtiments du CPAS au PMR
- Améliorant la collaboration entre le Silly-Service (taxi-social) et le Conseil consultatif des Aînés, pour les déplacements culturels et touristiques, ouverts à toutes et tous
- En organisant des ateliers, pour toutes et tous, permettant de décrypter les conditions des factures énergétiques et en donnant tous les « trucs et astuces » pour réduire les factures
- En améliorant l'accessibilité aux bornes extérieures de recharge de compteur
- En examinant avec intérêt, et dans le respect des impacts financiers pour le CPAS, les projets d'accès aux cultures partagées (potagers collectifs et solidaires)

Car pour nous aussi,

« La force de la communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres »

(extrait du préambule de la Constitution fédérale de la Confédération suisse du 18 avril 1999)

Conclusion

Gérer un CPAS est sans doute devenu un peu plus complexe avec le temps.

Les différents niveaux de pouvoir qui s'entrecroisent et qui ont une incidence sur les finances locales, la transposition de directives européennes parfois mal comprises, l'émergence des réseaux sociaux souvent incontrôlables, le monde de l'immédiateté, la fracture numérique, sont autant d'éléments qui fragilisent les CPAS et qui rendent le travail au quotidien plus ardu.

L'option que nous prenons à Silly, c'est d'impliquer autant que possible et de manière structurée la population dans le bien-être pour tous.

C'est ce que nous faisons, et c'est ce que nous continuerons à faire ... dans un climat convivial !

Pour les groupes LB et SENS

Le Bonheur, c'est lorsque vos actes sont en accord avec vos paroles. (Indira Gandhi)